

Étude de pré faisabilité – ouverture d'une garderie

GABARIT CNPF
COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES



Le leader du développement économique
des communautés francophones et acadienne



La Commission nationale
des parents francophones

Stratégie nationale en petite enfance

Partenaires nationaux



Partenaire financier

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du
Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire



Réalisation : Commission nationale des parents francophones
450, rue Rideau, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4
613 288-0958
Cnpf.ca



Étude de pré faisabilité

Analyse du potentiel d'ouverture d'un service de garde en français

(Pour)

(Réalisée par)

(Date)



TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE DE L'INITIATIVE	Pages...
1.1. Les partenaires	
1.2. Le besoin	
1.3. Le but et les paramètres de l'étude	
1.4. Le processus pour la réalisation de l'étude	
2. SURVOL DE L'ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE	Pages...
2.1. La petite enfance: une priorité stratégique	
2.1.1. Aux niveaux local, régional et provincial/territorial	
2.1.2. Au niveau national	
2.2. Opportunités, défis/obstacles, forces, faiblesses	
3. LE MARCHÉ	Pages...
3.1. Localité	
3.2. Choix de la clientèle visée et des groupes d'âges	
3.3. Portrait démographique	
4. STRUCTURE DU MODÈLE D'AFFAIRES DU SERVICE DE GARDE	Pages...
4.1. Choix du modèle d'affaires et de la structure de gouvernance	
5. RÉGLEMENTATION ET NORMES EN PETITE ENFANCE	Pages...
5.1. Au niveau provincial/territorial	
5.2. Licence d'opération	
6. INFRASTRUCTURE	Pages...
6.1. Espace	
6.2. Superficie et ratios	
6.3. Améliorations locatives	
6.4. Matériel/équipement/outils pédagogiques	
7. RESSOURCES HUMAINES FRANCOPHONES	Pages...
7.1. Qualifications et ratios	
8. FINANCES	Pages...
8.1. Salaires	
8.2. Coûts mensuels des parents	
8.3. Fonds de démarrage	
8.4. Scénarios financiers	
9. PROCHAINES ÉTAPES	Pages...

1. Contexte de l'initiative

1.1. Les partenaires

Cette étude est le fruit de l'initiative des partenaires suivants :

-
-
-

Autre partenaire en lien avec cette initiative :

-
-
-

Autres partenaires potentiels :

- Secteur de la formation de base et continue en éducation de la petite enfance francophone :
- Secteur communautaire :
- Secteur économique (incluant secteur privé) :
- Secteur gouvernemental (fédéral, provincial, municipal) :
- Autres :

Partenaire national:

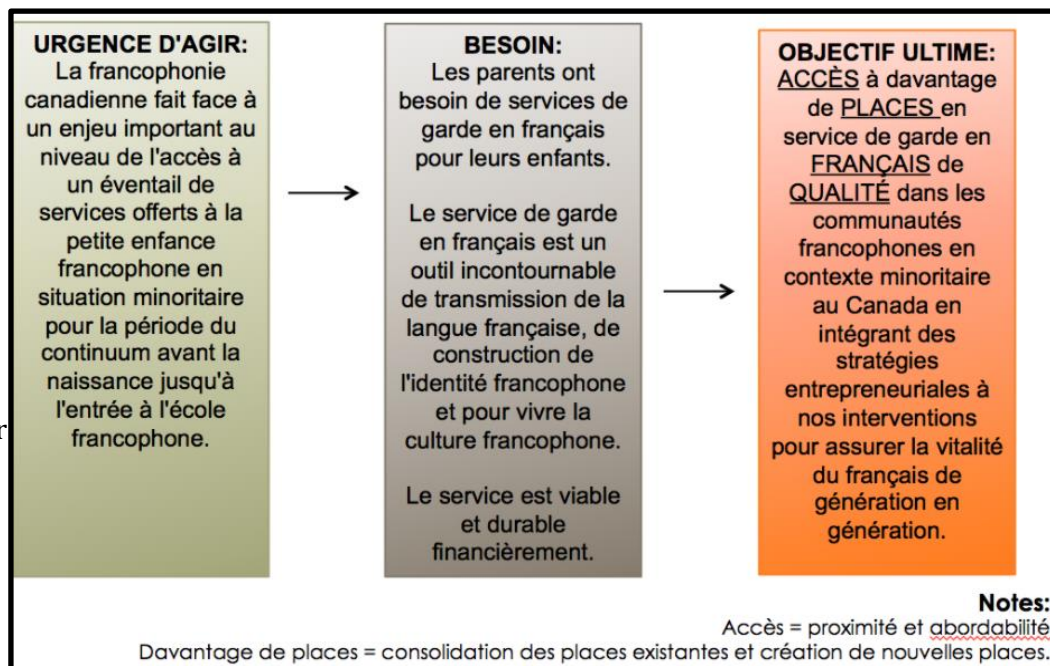
- La **Commission nationale des parents francophones (CNPFF)** a été créée en 1988. Elle est la voix nationale de 12 organismes provinciaux/territoriaux de parents dans les communautés francophones en contexte minoritaire au Canada. Sa mission est de regrouper, représenter et appuyer ses organismes membres provinciaux et territoriaux tout en renforçant leur capacité d'accompagner le parent dans son milieu familial et communautaire.
- **Une alliance stratégique unique favorisation l'offre de services en français pour la petite enfance au pays** : Un partenariat national entre l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), la Commission nationale des parents francophones (CNPFF) et le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) est en place afin d'accroître l'offre des services en français pour la petite enfance dans l'ensemble du pays.

1.2. Le besoin

Au niveau local :

-
-
-

Dans le contexte de la francophonie canadienne en situation minoritaire, voici comment est exprimé le besoin de services de garde en français par le réseau de parents de la CNPF en mettant les stratégies entrepreneuriales au service de la petite enfance francophone pour créer de nouvelles places et assurer la durabilité des services à long terme.



1.3. Le but et les paramètres de l'étude

Le but de cette étude est d'offrir un outil d'analyse et de prise de décision sur la faisabilité et la rentabilité d'un service de garde en français selon les conditions actuelles du milieu et de projections au cours des prochaines années.

1.4. Le processus pour la réalisation de l'étude

Quelques phases possibles à ajuster au besoin pour la réalisation de l'étude de pré-faisabilité.

1. Revue documentaire et première phase de collecte de données par le biais d'un sondage électronique
2. Validation et bonification des données
3. Deuxième phase de collecte de données
4. Rédaction
5. Bonification et validation des contenus
6. Dépôt de l'étude

2. Survol de l'environnement stratégique

2.1. La petite enfance : une priorité stratégique

Quelques constats au niveau international:

UN CONSTAT INTERNATIONAL

«La génération montante d'aujourd'hui, dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), est la première au sein de laquelle la majorité des enfants passent une grande partie de leurs premières années non dans leur propre foyer avec leur propre famille mais dans quelque structure de garde d'enfants».

(P. ADAMSON, La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant : Tableau de classement des services de garde et d'éducation des jeunes enfants dans les pays économiquement avancés. UNICEF, Bilan Innocenti 8 du Centre de recherche Innocenti, 2008)

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

«Les premières années du jeune enfant sont essentielles dans son développement. C'est au cours de cette période que l'enfant construit les bases de sa fondation lui permettant de se développer pleinement. En tant que société, nous ne pouvons attendre que les jeunes atteignent l'âge adulte ou l'âge scolaire pour investir dans leur développement, l'intervention serait trop tardive.»

Source: (Investir chez les très jeunes enfants, James J. Heckman, Ph.D., Lauréat du prix Nobel 2000 en sciences économiques, Henry Schultz, professeur à titre personnel en économie, University of Chicago, États-Unis, Février 2007, 2e éd. Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants (sur Internet), Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants; 2004-5-6. Disponible sur le site : <http://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/dossiers-complets/l/importance-du-developpement-des-jeunes-enfants.pdf>. Page consultée le 3 janvier 2017).

Quelques constats au niveau de la petite enfance francophone en contexte minoritaire :

La petite enfance francophone qui est identifiée comme étant prioritaire pour toutes les communautés francophones en contexte minoritaire au Canada. En effet, il est reconnu que la vitalité de ces communautés passe par notre capacité à desservir, en français, les nouvelles générations en leur offrant une gamme de services le plus tôt possible dans le continuum de la vie.

- On reconnaît l'importance d'un continuum de programmes et de services commençant avant la naissance et se poursuivant jusqu'à l'entrée à l'école francophone.
- On reconnaît l'importance de la période de la petite enfance comme porte d'entrée à l'école francophone.
- On reconnaît l'importance de la période de la petite enfance pour le développement de la langue, de l'identité, de la culture et du sens d'appartenance à la communauté.
- On reconnaît l'importance de la collaboration intersectorielle en petite enfance.
- On reconnaît le lien étroit entre le développement de la petite enfance et l'économie.
- On reconnaît l'importance du bénévolat et de l'engagement communautaire des parents.

LIEN PETITE ENFANCE ET ÉCONOMIE

«Des études longitudinales, effectuées durant quelques décennies, démontrent les retours sur investissement très élevés qu'enregistrent les pays où les gouvernements se sont engagés à élaborer des politiques claires et à investir efficacement dans les programmes de services à la petite enfance. Des économistes et des banquiers affirment, en se fiant aux données probantes disponibles, que l'investissement dans la petite enfance est le plus rentable des investissements que peut faire un pays, et que ses retombées, qui sont étalées sur une vie entière, représentent bien des fois le montant investi à l'origine.»

Bisson, Ronaki (2012). Effets des investissements en petite enfance sur la vitalité économique des communautés francophones méta-analyse préparée pour la commission nationale des parents francophones. Ottawa, Ontario.

2.1.1. Aux niveaux local, régional et provincial/territorial

Une priorité pour les parents :

-
-
-

Une priorité pour les partenaires de la communauté :

-
-
-

Une priorité pour le gouvernement

-
-
-

2.1.2. Au niveau national

La petite enfance francophone est donc clairement reconnue comme cruciale pour la vitalité des communautés francophones en contexte minoritaire au Canada. Elle fait d'ailleurs partie intégrante de documents stratégiques importants découlant de collaborations entre les partenaires:

- Plan des communautés¹
- Plan stratégique en éducation de langue française²
- En 2015, une initiative de la Direction des langues officielles du ministère du Patrimoine canadien a mené au rapport « Transmission de la langue française aux jeunes francophones en situation minoritaire : Théorie et stratégie »³.
- En 2016, le Commissariat aux langues officielles a publié un rapport intitulé « La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire ».

« En milieu minoritaire, la petite enfance revêt une importance particulière, et ce, tant sur le plan individuel que collectif. D'une part, pour les jeunes enfants, il s'agit d'un moment clé en matière d'apprentissage de la langue française, de construction identitaire et de développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté. D'autre part, c'est une période critique pour ce qui est du développement et de la vitalité des communautés »⁴.

« ...se situant en amont du continuum, le développement de la petite enfance est un domaine d'intervention positive, préventive et précoce pour la revitalisation des langues et des communautés francophones. »⁵

Une priorité pour la Commission nationale des parents francophones (CNPf)

Dans son plan stratégique 2017-2020⁶, les résultats intermédiaires sont:

- Les parents francophones sont engagés à la mise en oeuvre et à la promotion des services en petite enfance en français.
- Les parents francophones ont davantage accès aux services à la petite enfance en français et choisissent d'y inscrire leurs enfants.
- Les parents francophones sont accueillis et accompagnés dans les services à la petite enfance en français et ils participent à la construction identitaire de leurs jeunes enfants.

«En février 2016, la CNPF a sondé ses 12 membres du mouvement de parents pour confirmer si la création de places en garderie francophone est dans le radar: 100% indiquent que c'est un besoin dans leur milieu.»⁷

¹ www.fcfa.ca/fr/Plan_Strategique_Communauteire_27

² <http://pself.ca/>

³ Johnson, Marc L. (2015). *TRANSMISSION de la langue française aux jeunes francophones en situation minoritaire : Théorie et stratégie*. Une initiative de la Direction des langues officielles, ministère du Patrimoine canadien.

⁴ Commissariat aux langues officielles (2016). LA PETITE ENFANCE vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire: Canada: CLO). <http://www.ocol-clo.gc.ca/sites/default/files/rapport-petite-enfance.pdf>

⁵ Idem page 3

⁶ <http://cnpf.ca/wp-content/uploads/2017/06/Plan-strat%C3%A9gique-2017-2020-Version-finale.pdf>

⁷ Rapport final - L'entrepreneuriat au service de la petite enfance francophone. Mars 2016. <http://cnpf.ca/wp-content/uploads/2017/04/RAPPORT-FINAL-Entrepreneuriat-au-service-de-la-petite-enfance-Mars-2016.pdf>

Une priorité pour les partenaires nationaux:

- La CNPF et le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada ont signé un protocole de collaboration en 2016 pour rallier leurs forces afin de mettre l'entrepreneuriat au service de la petite enfance francophone. Les buts ultimes du protocole sont:
 - Accès à davantage de places en services de garde en français de qualité dans les communautés francophones en situation minoritaire.
 - Soutien au développement des capacités entrepreneuriales et de la main-d'œuvre de ce secteur.
 - Contribution à la vitalité francophone.
- La CNPF, l'Association des collèges et des universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et RDÉE Canada ont signé une alliance stratégique en 2017⁸ afin d'accroître l'offre des services en français pour la petite enfance dans l'ensemble du pays.

Une priorité pour le gouvernement canadien

Investissement du gouvernement fédéral par le biais d'ententes bilatérales avec les provinces et territoires:

- 500 millions de dollars au cours de l'année 2017-2018 pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants
- 7 milliards de dollars sur 10 ans à partir de 2018-2019 afin de soutenir et de créer un plus grand nombre de places abordables et de qualité dans les services de garde au pays (objectif visé : 40 000 nouvelles places)

En plus de:

- 95 millions \$ pour la recherche et une enveloppe de 100 millions \$ pour l'innovation sociale et la mise en place de projets pilotes au cours des 10 prochaines années.
- Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.^{9 10}
- Accords bilatéraux sur l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.¹¹

⁸ <http://cnpf.ca/alliance-strategique-unique-favorisant-loffre-services-francais-petite-enfance-pays/>

⁹ <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/2017-cadre-multilateral.html>

¹⁰ <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants.html>

¹¹ <https://www.canada.ca/fr/accord-apprentissage-garde-jeunes-enfants/accords-provinces-territoires.html>

2.2. Opportunités, défis/obstacles, forces, faiblesses

L'analyse de l'environnement stratégique externe et interne est en fait une photo de la situation actuelle en lien avec cette initiative selon les directions générales de la FPANE et de l'AFV.

E N V I R O N N E M E N T E X T E R N E	Défis/obstacles/menaces	Opportunités
	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •
E N V I R O N N E M E N T I N T E R N E	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • •

3. Le marché

3.1. Localité

Endroit

-
-

Accessibilité au point de services par la clientèle visée

-
-

3.2. Choix de la clientèle visée et des groupes d'âges

- **Marché primaire:** Les enfants des parents ayants droit à l'éducation en langue française (école francophone) dans les communautés francophones en contexte minoritaire.
 - **Encadrement et processus:** (ex. : politique d'admissibilité d'un conseil scolaire)
 - **Espaces possibles pour l'offre du service de garde:**
 - Espace scolaire francophone
 - Espace résidentiel
 - Espace communautaire francophone
 - Espace grande surface et public
- **Marché secondaire:** Les enfants des parents non-ayants droit à l'éducation en langue française (école francophone) qui obtiennent la permission d'inscrire leurs enfants à l'école française.
 - **Encadrement et processus:** (ex. : politique d'admissibilité d'un conseil scolaire)
 - **Espaces possibles pour l'offre du service de garde:**
 - Espace scolaire francophone
 - Espace résidentiel
 - Espace communautaire francophone
 - Espace grande surface et public

Groupes d'âges desservis par le service :

-
-
-

3.3. Portrait démographique

Données du recensement

-

Données spécifiques sur la population francophone tirées de la série *Profils des communautés francophones et acadiennes du Canada*¹² suite au recensement fédéral de 2006.

-

¹² http://profils.fcfa.ca/fr/Apercu_326

4. Structure du modèle d'affaires du service de garde

Note: Cette section devra être développée dans le plan d'affaires en fonction des décisions qui seront prises dans ce dossier.

4.1. Choix du modèle d'affaires et de la structure de gouvernance

Le choix du modèle d'affaires est étroitement relié à la structure de gouvernance. Au niveau des services de garde, on retrouve principalement 4 modèles d'affaires:

- Entreprise sociale à but non lucratif
- Entreprise coopérative
- Entreprise privée
- Travailleur autonome (en milieu familial)

5. Réglementation et normes en petite enfance

La connaissance de la réglementation et des normes en petite enfance est un incontournable pour les responsables chargés d'explorer le démarrage et d'assurer l'opérationnalisation d'un service de garde.

5.1. Au niveau provincial/territorial

Définition gouvernementale des catégories d'âge

-
-
-

5.2. Licence d'opération

État des démarches en cours ou à venir :

-
-
-

6. Infrastructure

6.1. Espace

Espaces prévus :

-
-
-

Ententes pour l'utilisation des espaces :

-
-
-

6.2. Superficie et ratios

-
-
-

6.3. Améliorations locatives

Pour conformité à la réglementation et aux normes gouvernementales.

-
-
-

6.4. Matériel/équipement/outils pédagogiques

Fournitures nécessaires au démarrage

-
-
-

7. Ressources humaines francophones

7.1. Qualifications et ratios

Qualifications requises pour le personnel selon les catégories de la réglementation :

-
-
-

Ratio du personnel en fonction de la taille du groupe selon la réglementation.

-
-
-

8. Finances

8.1. Salaires

8.2. Coûts mensuels des parents

8.3. Fonds de démarrage

8.4. Scénarios financiers

- **SCÉNARIO 1: Budget équilibré avec le ratio minimum**
- **SCÉNARIO 2: Budget optimisé en fonction du ratio maximum.**

9. Prochaines étapes

À titre d'exemple, quelques étapes à considérer dans un éventuel plan de démarrage s'il y a lieu. Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres éléments en fonction des exigences du processus de demande de la licence pourront s'ajouter.

Tâches	Échéancier
<ul style="list-style-type: none">• Décision quant au démarrage du service de garde.	
<ul style="list-style-type: none">• Enclencher le processus de licence et répondre aux exigences.	
<ul style="list-style-type: none">• Développer le plan d'affaires (incluant les stratégies à développer).	
<ul style="list-style-type: none">• Décision sur le modèle d'affaires et la gouvernance.	
<ul style="list-style-type: none">• Entente pour les espaces.	
<ul style="list-style-type: none">• Embauche du personnel de niveau 3.	
<ul style="list-style-type: none">• Période de préinscription.	
<ul style="list-style-type: none">• Embauche du personnel supplémentaire.	
<ul style="list-style-type: none">• Assurer les ressources humaines, financières et matérielles au démarrage.	